VOL. XLVI — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 4 JUILLET 1917 — No. 36

ABONNEMENTS

Canada .... $1.00 par année
Etats-Unis .... 1.50 " "
Europe .... 2.50 " "

Tarif des Annonces

1ère insertion, par ligne .... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 cents

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

REDACTEUR-EN-CHEF: NOEL BERNIER

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN
IMPRIMEUR

Tou[illegible]munications concernant le jou[illegible] l'imprimerie devront être adressé[illegible] Manitoba
42 A[illegible] PROVENCHER
SAINT-BO[illegible] - MANITOBA
Télé[illegible] Main 3377

LA CONFEDERATION

Que penser de la carrière de la Confédération? Ceux qui la célèbrent en hymnes dithyrambiques et ceux qui la condamnent en termes absolus exagèrent,—les uns à droite, les autres à gauche. Il y a eu les oeuvres bonnes, et il y a eu les oeuvres mauvaises. Les bienfaits que la fédération nous a donnés peuvent s'accentuer encore; les défauts peuvent se corriger.

Au point de vue matériel nous nous sommes bien trouvés de la Confédération; elle a augmenté notre production, activé notre industrie, multiplié le chiffre de notre commerce; c'est grâce à elle si nous avons aujourd'hui d'immenses réseaux de chemins de fer et une marine marchande si pleine de promesses. Fussent-elles demeurées isolées nos diverses provinces n'auraient pas atteint, en une si courte période, le même degré de développement.

Sous le rapport intellectuel, les progrès ne sont pas non plus en retard. Nos maisons d'éducation vont sans cesse se multipliant, le nombre de leurs élèves s'est accru, nos professeurs sont allés se perfectionner dans les centres d'étude européens, des laboratoires ont été créés, l'instruction supérieure s'est répandue. Avec notre territoire nos vues se sont élargies, nos aspirations ont grandi, notre champ d'investigations s'est étendu.

Cependant il y a malaise, du mécontentement, disons-le mot, de la discorde, au sein du peuple canadien. Tous ne sont pas satisfaits du régime confédératif. Les hommes de 1867 avaient cru établir leur oeuvre sur le roc; or on prononce partout et à tous moments des mots comme ceux-ci: rupture de la Confédération, annexion aux Etats-Unis, indépendance. Un journal français de Winnipeg nous indiquait même l'autre jour comme un événement possible la scission prochaine de l'Est et de l'Ouest, avec échange de territoires qui donnerait une partie de l'Ouest canadien aux Etats-Unis et ferait rentrer une partie de la Nouvelle-Angleterre dans une nouvelle colonie anglaise formée de Québec et des provinces maritimes actuelles. Et notre confrère n'est pas le seul à se livrer à de telles conjectures. Pour notre part, nous ne croyons pas les choses rendues si loin, et nous n'allons pas si vite en besogne. Cependant des écrits comme celui que nous venons de signaler font songer. Quelqu'un qui aurait parlé de pareils remaniements géographiques il y a quelques années eut faire sourire les gens; et, cependant, ces messieurs sont peut-être plus près de la vérité qu'on ne se l'imaginerait tout d'abord.

La Conclusion qu'on doit tirer de tout cela, entre plusieurs conclusions, c'est que le peuple canadien devra s'appliquer au plus tôt à ramener la paix dans le logis. A cette condition seule la Confédération pourra vivre: autrement elle se parviendra vite à la banqueroute.

Les responsabilités sont faciles à établir: dans à peu près toutes les provinces anglaises on a assailli les Canadiens-français, on leur a enlevé leurs écoles séparées, on a fait mille chicanes à leur langue, on a violé l'esprit de la charte fédérale. Voilà, en deux mots, la cause de ce malaise et de ce mécontentement qui existent au sein de la population française de ce pays. Tels et tels grands journaux anglais qui ont publié samedi dernier de gros numéros-souvenir du jubilé de la Confdération avec force invites à la concorde et à la paix; tels et tels honorables hommes d'Etat qui nous haranguent éperdument sur la cohésion nécessaire des esprits et des coeurs à cette heure grave de notre histoire, tous ces gens-là précisément furent depuis vingt ans les plus efficaces artisans de la désintégration nationale. A force de mesquiner avec un peuple on vient à geler ses enthousiasmes. Les Canadiens-français sont gelés. Que les esprits dirigeants dans les provinces anglaises s'élèvent au niveau des Macdonald, des Tupper, des Tilley et même des George Brown, et la population française du Canada dégèlera; les Canadiens-français de Québec et des autres provinces marcheront la main dans la main avec les Canadiens-anglais d'une extrémité à l'autre du pays.

Nous avons dit plus haut que nous ne croyons pas à la désagrégation prochaine de la Confédération; nous ajoutons que selon nous cette désagrégation ne serait pas désirable. Au point de vue de notre fortune matérielle nous n'y voyons guère d'avantages; au point de vue social et politique les aléas sont considérables aussi. La question des cultes, la question des langues, la question du service militaire, questions qui nous préoccupent et nous divisent si fort en ce moment, revivraient pour nous, et peut-être à l'état plus aigu, sous les autres constitutions que nous pourrions nous donner. L'Acte de 1867 est bon; il a été conçu dans une pensée honnête; à la population canadienne de s'en servir dans une pensée d'équité, de tolérance et de modération; aux provinces anglaises d'imiter la province de Québec dans le traitement des minorités.

Pour les Canadiens-français, qui n'ont pas commis d'injustice vis-à-vis les autres races, ils peuvent voir encore de beaux jours s'ils veulent s'unir dans toutes leurs justes revendications et s'organiser pour de vigoureuses batailles parlementaires. Répétons-le: l'acte de 1867 est sain; il s'agit d'en faire respecter les termes par tout le monde. Quand une fois nos hommes d'Etat canadiens-français, de tous les partis, auront unanimement proclamé intangibles certains dogmes et certains principes de vie nationale, les partis politiques s'assagiront rapidement. Il y a cinquante ans nous n'étions guère plus forts qu'aujourd'hui comme nationalité distincte; mais Cartier avait de la poigne.

N. B.

EN SASKATCHEWAN

Il devient de plus en plus évident que si le gouvernement Martin, a remporté un si éclatante victoire, il la doit à sa tolérance pour les catholiques et les Canadiens-français. Le parti conservateur de la Saskatchewan fera sagement de cesser enfin d'être hostile à nos compatriotes. Autrement il restera longtemps dans l'opposition, et avec raison.

LA DISCUSSION LIBRE

Ceux qui ont empêché, dimanche, les anti-conscriptionistes de tenir assemblée, à Winnipeg, ont eu grandement tort. Cet événement est regrettable. On devrait avoir le droit d'exprimer ses opinions du moment qu'elles sont honnêtes et qu'on se sert de termes convenables.

Le Bill de la Conscription

On votera probablement en seconde lecture ce soir ou demain aux Communes, sur le bill de la Conscription.

Catastrophe à Niagara

Un tramway a sauté d'un pont dans le Niagara dimanche aprés-midi. L'accident a eu lieu tout près des rapides. Onze personnes ont été tuées; plusieurs, aussi, ont été blessées; il y avait environ cinquante passagers dans le tramway.

A PROPOS DE LA CONFEDERATION

Saint-Boniface, le 2 juilet 1917
Monsieur le Rédacteur,
"Le Manitoba".

Cher Monsieur,

Lundi, le 2 juillet, à Saint-Boniface, il y eut une cérémonie dans le but de célébrer le 50ème anniversaire de la Confédération. Quelques compatriotes y ont participé, on y a même conduit en assez grand nombre des enfants canadiens-français.

Je ne viens pas, ici, blâmer tous ceux qui ont participé à cette célébration. Bon nombre, sans doute, confiants dans la direction sage qu'ils avaient droit d'attendre de leurs chefs, s'y sont rendus, sans peser la signification de leur acte. Mais personnellement, et en celà j'ai conscience d'exprimer l'opinion du plus grand nombre de mes compatriotes, je désire protester de la façon la plus énergique contre cette célébration, qui, si elle a une signification. ne peut vouloir dire rien autre chose, que nous, Canadiens-français, nous, les persécutés du Manitoba, nous, les frères des persécutés de toutes les autres provinces anglaises du Canada, nous sommes entièrement satisfaits de l'état de choses actuel. Le sommes-nous?

Je ne me crois pas un briseur de vitres. Que la population anglaise célèbre cet anniversaire, c'est son affaire. Nous pouvons même nous y attendre; les persécutions dont nous souffrons, *sont à ses yeux des victoires.* Mais que des Canadiens-français, même de ceux qui, par mandat, sont chargés de l'instruction de nos enfants, non seulement y participent, *mais en prennent l'initiative,* c'est inconcevable. Qu'on ne vienne pas me dire que c'eut été faire oeuvre antipatriotique, que de refuser de prendre part à cette célébration. Les Canadiens-français étaient de loyaux sujets britanniques, bien avant la confédération. Ils le sont encore. Je dirai plus, si ce n'eut été de la franche loyauté des Canadiens-français à la Couronne Britannique, il y aurait beau temps que la persécution exaspérante de la population anglaise du Canada aurait fait de nous des rebelles.

Du patriotisme? En dehors du Canada français, il en reste bien peu, de patriotisme canadien! C'est tout pour l'Empire! Ces patriotes! Dans leur grand coeur, ils ont fait part égale à 10 pays différents, et si demain le hasard les faisait nous quitter, ils se trouveraient tout autant à leur aise à Calcutta ou Vizagapatam qu'à Montréal ou Winnipeg.

Non, que l'on ne cherche pas à cacher la vraie signification de cette célébration. Il ne s'agissait pas simplement de rendre hommage à Sa Majesté Georges V, mais il s'agissait surtout de se déclarer satisfaits, très satisfaits, non seulement du pacte qui fut fait il y a 50 ans, mais de la manière ignoble dont il fut interprété et mis en pratique.

Si nous devons accepter l'attitu de des parlements et l'interprétation des cours de justice comme étant l'interprétation vraie de la lettre du pacte fédéral, nous ne sommes pas satisfaits de ce pacte; s'il est conforme à la lettre de ce pacte que nous devions subir toutes les persécutions, être gênés ou empêchés de parler ou d'enseigner notre langue et notre foi, nous ne sommes pas satisfaits de ce pacte.

Quelle que soit la lettre du statut, la Confédération ne sera jamais un succès, et ne pourra jamais nous satisfaire tant que la population anglaise du Canada essaiera "d'opprimer notre langue ou de la mettre sur un pied d'infériorité", et tant que nous ne serons pas "sur un pied de parfaite égalité avec la population anglaise, ayant des droits égaux en matière de langue, de religion, de propriété, et relativement "à la personne" tel que le voulaient les Pères de la Confédération.

Or, nous ne jouissons pas de ces droits. Ici, je n'ai pas besoin d'insister, nous sommes unanimes à le reconnaitre.

Mais alors, si nous sommes privés de nos droits, les plus sacrés, si notre langue est opprimée, si nous sommes mis ur un pied d'infériorité, quel droit avons nous d'aller enseigner à nos jeunes enfants que nous sommes satisfaits de la confédération, telle qu'elle fonctionne, tandis que nos compatriotes souffrent, s'imposent des sacrifices de toutes sortes, se saignent pour résister à la persécution de la part de ceux qui ont manqué à la parole donnée?

C'est d'un illogisme flagrant, et, encore un fois, je proteste.

Je vous demande pardon d'avoir ainsi abusé de votre hospitalité, et vous prie de me croire, Monsieur le Rédacteur,

Votre tout dévoué,
J. A. BEAUPRE.

Economisons les aliments

(La Presse)

Le dictateur des vivres, en Canada, déclare que l'économie des aliments est nécessaire à la victoire; c'est d'ailleurs ce que prétendent ses collègues de France, d'Angleterre et des Etats-Unis. C'est ce que pensent aussi tous ceux qui voient dans quelles transes se débat l'Allemagne affamée, et qui n'ont pas assisté, sans frémir de crainte, au début de la campagne sous-marine.

L'entrée des Etats-Unis dans le conflit, au côté des Alliés, a ranimé l'espoir dans toutes les âmes angoissées; elle nous a apporté la certitude d'une victoire plus facile et plus prompte, précisément parce que l'Amérique est un immense grenier, un garde-manger inépuisable où les pays de l'Entente peuvent s'alimenter à volonté, à condition, toutefois, que les vivres, non seulement ne soient pas gaspillés, mais encore soient gardés précieusement pour l'alimentation rationnelle du pays d'abord, des Alliés ensuite, et des neutres, pour le reste.

Il est incontestable que nous gaspillons beaucoup de vivres, aussi bien en Canada que de l'autre côté de la frontière. Nous avons été, jusqu'ici, lamentablement prodigues, et cette prodigalité excessive, de par atavisme et coutume prolongée, elle est dans nos moeurs. C'est pourquoi il nous faut, pour nous corriger, une réaction presque violente, ou, du moins, une rééducation soignée.

Aux Etats-Unis, le problème est à l'étude, et, déjà, la pratique suit le précepte; c'est ainsi qu'on vient d'instituer le "Food Saving Day", ou la "Journée de l'économie des vivres". En ce jour, qui est fixé à dimanche, 1er juillet, dans tous les foyers américains, on pensera aux moyens les plus pratiques, les plus ingénieux ou les plus avantageux d'économiser sur les aliments, et surtout de prévenir les gaspillage qui, dans le temps où vivons, devient une calamité publique.

Cette journée-là n'a pas encore été instituée en Canada, mais, en attendant, nous pourrons profiter d'autant mieux de l'exemple de nos voisins, que la célébration du cinquantenaire de la Confédération nous y invitera. Nous ferons, ainsi, oeuvre vraiment nationale, et ce jour, peut-être, marquera la date de notre émancipation de la servitude dans laquelle, un peu par notre faute, nous tient le spéculateur sur les vivres.

QUAND ON NOUS CONNAIT MIEUX

(L'Action Catholique)

A l'occasion de la dernière fête de Saint-Jean-Baptiste, nos deux journaux anglo-protestants de Québec, **The Chronicle** et **The Telegraph**, ont spontanément rendu à la nationalité canadienne-française un témoignage honorable, digne qu'on en conserve mention.

Cette double attestation venant de frères séparés, selon la foi et selon la langue, mais qui vivent perpétuellement en contact avec nous, établit, avec autorité, ce qu'il convient de penser de notre caractère national et de nos titres civiques, au propre jugement d'Anglais qui nous connaissent bien et savent être justes. Elle nous venge noblement des basses diatribes que s'ingênient à nous prodiguer, sans vergogne, des gens de mauvaise foi ou des ignorants.

"Aujourd'hui, écrit le **Chronicle**, nos concitoyens canadiens-français, formant la grande majorité de la population de Québec célèbrent leur fête nationale. Ce n'est pas un vain caprice qui les a poussés à choisir le Grand Précurseur comme leur saint Patron. Ce choix a d'ailleurs été approuvé, avec empressement, par le Saint-Siège.

"La race canadienne-française s'est épanouie et elle a fleuri comme un grain de senevé. Les quelques preux qui osèrent s'aventurer sur les mers inconnues, en compagnie de l'intrépide Jacques Cartier ou de Samuel de Champlain, au coeur si vaillant, s'ils se réveillaient aujourd'hui d'entre les morts que diraient-ils, en admirant les puissantes proportions qu'a prises le petit rameau canadien-français? Que penseraient-ils, s'il leur était donné d'apercevoir Montréal et Québec dans leur présente situation de magnificence et de prospérité? S'ils pouvaient contempler ces cités populeuses et florissantes d'aujourd'hui, aux mêmes endroits où eux, les pionniers, risquèrent leur vie pour explorer les insondables solitudes de la forêt, bravant toutes les incommodités de l'existence, les mauvais traitements, la torture même, pour promener la Croix, toujours à la plus grande gloire de Dieu, jusque dans les wigwams primitifs et lointains de l'indien peau-rouge, quel ne serait pas le sentiment de ces grands ancêtres? Et de quel ébahissement n'eussent pas été frappés les gens qui combattirent Dollard, Frontenac, Montcalm, Lévis et de Salaberry, s'ils eussent eu l'occasion d'admirer le Premier Contingent canadien à Valcartier ou le fameux 22e Régiment canadien-français à Courcelette?

Peu de nations sont plus riches en fait de traditions de leur passé historique, que la nation canadienne-française Trois siècles d'efforts, de dévouement religieux et d'attachement patriotique au sol ont virilisé son caractère et lui ont assuré une remarquable puissance d'expansion. Elle s'appuie sur un passé glorieux. Un avenir plein de promesses s'ouvre devant elle. Puisse-t-elle les réaliser en tout succès et contentement!

Le **Telegraph**, de son côté, publie ce qui suit:

"La voix de celui qui crie dans le désert": tel fut Jean-Baptiste, que l'on fête aujourd'hui comme le saint Patron de son peuple (canadien-français). Il était de toute convenance qu'un pareil prophète fût choisi par nos frères canadiens-français, pour leur protecteur et gardien spécial. Jean-Baptiste fut, en effet, le prototype du pionnier, pour qui les rudes labeurs et le sacrifice comptent peu, en vue de l'idéal à servir. Jean-Baptiste vécut dans le désert, préparant les voies pour l'éclosion de l'avenir glorieux que son regard de voyant discernait, à l'horizon.

"Ainsi en a-t-il été des pionniers du Canada français. Ils vinrent ici en précurseurs, ces hommes courageux, ces femmes héroïques, qui bravaient, sans trembler, les dangers multiples des océans inexplorés et des forêts impénétrables; qui s'en allaient vaillamment à la rencontre d'un ennemi farouche, avec l'unique ambition d'enfanter un peuple nouveau. Comme Jean-Baptiste ils supportèrent les angoisses de la solitude et leurs hauts faits sont devenus les avant-coureurs des plus importants événements.

"Il est donc souverainement convenable qu'un aussi grand saint soit le Patron et reçoive l'hommage d'un tel peuple, aux jours que nous vivons."

EN GREECE

(La Patrie)

Le retour de M. Vénizélos au pouvoir amènera une collaboration étroite, loyale, sincère, entre les puissances de l'Entente et la Grèce.

La situation militaire dans les Balkans sera dès lors bien améliorée. Les alliés disposent maintenant de la fertile Thessalie; les Italiens ont occupé le sud de l'Albanie, établissant la liaison entre l'Adriatique et le front macédonien par la route de Santi-Quaranta; bref, une offensive pourra être entreprise dans des conditions très fa-

Une dépêche de Genève rapporte que
vorables.
l'impression des derniers évènements Grecs sur Ferdinand de Bulgarie a été profonde. Le tsar des Bulgares prévoit l'entrée de la Grece dans le conflit; il est fort inquiet et il est allé demander du secours au grand quartier général allemand. A Sofia, les nouvelles d'Athènes ont causé une véritable consternation, dit la même dépêche.

On ne peut dire encore quelles répercussions auront en Bulgarie la révolution russe et la chute de Constantin; mais, ce qui est certain, c'est que la presse de Sofia n'est pas rassurée du tout. Depuis plusieurs mois déjà, elle ne compte plus sur la grande victoire boche promise par Ferdinand en 1915; elle a compris que les alliés n'abandonneraient jamais la Serbie et, limitant désormais ses prétentions du côté serbe, elle porte ses ambitions du côté de la Roumanie, réclamant avec insistance la Dobroudja! La Bulgarie, marquée pour le châtiment que méritent sa trahison et ses abominables brutalités en pays serbe, est fort malvenue à réclamer quoi que ce soit. Plus les alliés montreront d'énergie à Athènes et plus rapidement la Bulgarie comprendra que l'Entente se sent assez forte, avec le puissant concours des Etats-Unis, pour achever la défaite de l'Allemagne—prélude d'un règlement qui, fondé sur la justice, n'ira pas sans de justes châtiments.

L'hommage des Anglais à Jeanne d'Arc

De M. Ludovic Fert, dans le Gaulois:

Ces jours derniers, certains de nos confrères publiaient une lettre d'un officier anglais, le captaine John Dicker, blessé au cours de cette guerre sur le front britannique, à Loos, lettre où celui-ci en déclarant qu'il appartenait au culte presbytérien, émettait le voeu de l'érection d'une statue à Jeanne d'Arc par ses compatriotes. Le monument serait un don de l'Angleterre à la France. L'officier anglais ajoutait que l'idée avait rallié de nombreux adhérents en Angleterre et citait, parmi les partisans du projet, le maréchal French.

On sait que, depuis l'ouverture des hostilités, les monuments élevés à la mémoire de Jeanne d'Arc, à Paris et à Rouen, ont été, en de nombreuses occasions, l'objet d'hommages particuliers de la part des officiers de l'armée britannique. A ce propos, il est intéressant de rappeler qu'au printemps de 1915, un groupe d'officiers anglais blessés pénétrèrent, un matin, dans l'église St-Louis, à Versailles, et allèrent déposer au pied de la statue de Jeanne d'Arc, qui décore le choeur, une splendide gerbe d'oeillets et de roses, "en souvenir et en témoignage d'admiration à leurs camrades français."

En, le *Times,* au nom d'un public nombreux, s'élèvait tout récemment contre le projet formé à Londres par certains artistes—au reste fort bien intentionnés—tendant à commémorer la fête de Jeanne d'Arc par un pageant, sorte d'invocation historique où la Vierge d'Orléans aurait été interprétée par une personnalité féminine avec toute la ferveur et tout le respect dus à une pareille mémoire. Bien que les recettes de la manifestation artistique fussent réservées à une des oeuvres de guerre placées sous les auspices de la société britannique, le *Times* demandait que le projet fut abandonné, en raison du caractère auguste de l'héroïne, vénérée comme une sainte par l'Eglise. On se rendit aux observations du *Times.* Mais on n'a pas moins quêté le 8 mai, à Londres, jour de la fête de Jeanne d'Arc, au profit de l'oeuvre de guerre. Il est inutile d'ajouter que la collecte fut des plus fructueuses.

Ces faits parlent d'eux-même et montrent l'état d'esprit actuel du peuple britannique à l'égard de l'héroïne nationale de la France. Cependant, il ne faudrait pas juger cet état d'esprit comme tout à fait nouveau et l'attribuer uniquement à la communauté de sentiments qui unit en ce moment l'Angleterre à la France. Ces manifestations d'admiration et de sympathie pour l'héroïne française ont des origines plus lointaines. En effet, du jour où il a soulevé le voile des erreurs qui prêtaient à Jeanne d'Arc des pouvoirs diaboliques, le peuple anglais a senti et compris toute l'incomparable grandeur du rôle dévolu à l'humble et héroïque jeune fille.

Déjà, en pleine lutte, de nobles Anglais s'étaient inclinés devant elle. Les chroniques du temps racontent comment le comte de Suffolk fut fait prisonnier, à la suite du rude assaut de Jargeau, livré par Jeanne d'Arc au lendemain de la prise d'Orléans. Suffolk avait d'abord refusé de se rendre.

—Rendez-vous! lui crièrent le duc d'Alençon et d'autres seigneurs.

—Dussé-je mourir, s'écria Suffolk je ne me rendrai point à vous!

—Si je me rends, déclara Suffolk, je me rendrai à la Pucelle, qui est la plus vaillante femme du monde, et qui, je le vois bien, doit tout subjuguer!

Si Suffolk remettait peu après, son épée à Jeanne d'Arc.

Un descendant de ce courageux et loyal capitaine, l'héritier du nom, chef de la maison actuelle des Suffolk, est tombé ces jours derniers sur le front occidental, en combattant avec les Anglais et les Français de 1917 pour le triomphe de la civilisation contre la barbarie.

LA PAIX FRANCAISE

A la suite des déclarations de M. Ribot, premier ministre, à la reouverture des chambres françaises, le Sénat a adopté la résolution que voici:

"Le Sénat, prenant acte des déclarations de M. le président du conseil, convaincu qu'une paix durable ne peut sortir que de la victoire des armées alliées, affirme la volonté de la France, ferme dans ses alliances, fidèle à son idéal d'indépendance et de liberté pour tous les peuples, de poursuivre la guerre jusqu'à la restitution de l'Alsace et de la Lorraine, la sanction des crimes, la réparation des dommages, l'obtention de garanties contre un retour offensif du militarisme allemand, fait confiance pour obtenir ces resultats au gouvernmen responsable qui seul a le droit d'engager le pays sous le contrôle des Chambres, et comptant sur son énergie pour prendre toutes les mesures d'ordre intérieur et extérieur nécessaires au salut de la nation, passe à l'ordre du jour."

Les conditions de la paix française sont donc:

Restitution de l'Alsace-Lorraine;

Réparation des dommages;

Organisation de la Société des Nations.

La paix par la victoire, L'ordre à l'intérieur

Une séance de la Chambre Française

Nos lecteurs liront avec intérêt le compte-rendu suivant d'une récente séance de la Chambre Française. C'était au sujet de la fameuse conférence de Stockholm. Nous lisons dans l'*Echo de Paris*:

LA CONFERENCE DE STOCKHOLM

La première question abordée par le président du conseil est naturellement celle de la conférence de Stockholm. Il s'exprime ainsi —et c'est surtout pendant cette partie de ses déclarations que l'on vit, sur les bancs socialistes, les chefs socialistes s'évertuer à maintenir parmi leurs troupes une discipline qu'elles n'ont point coutume d'observer.

M. Ribot. — On fait beaucoup de bruit, trop de bruit, depuis quelque temps d'un projet de conférence internationale qui se réunirait à Stockholm et comprendrait des représentants des partis socialistes de tous les pays, y compris l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie.

Ce projet n'est pas né en France. Il y a été accueilli, au début avec inquiétude.

Son premier résultat a été de troubler l'opinion et de diviser le parti socialiste lui-même.

Quand on voit des hommes entourés du respect de tous, connus par la fermeté de leur patriotisme se prononcer contre la décision qui a adopté le projet de conférence à Stockholm, quand on voit Vandervelde, ce fils de la Belgique, multilée et foulée aux pieds par les Allemands, se prononcer contre ce projet, on a le devoir de réfléchir. (Applaudissements.)

LA PAIX NE PEUT ETRE L'OEUVRE D'UN PARTI

Et le président du conseil, entrant tout à fait dans le vif du sujet, ajoute aux applaudissements répétés de la gauche, du centre et de la droite, que "le premier inconvénient d'un pareil projet est de laisser supposer qu'un parti peut avoir la prétention de se substituer au gouvernement. Deux ou trois socialistes s'agitent. De la voix et du geste, M. Renaudel les apaise promptement. Le président du conseil continue:

M. Ribot.—La paix future ne peut pas être l'oeuvre d'un parti quel qu'il soit. (Applaudissements prolongés sur les mêmes bancs.)

Aujourd'hui les socialistes se réunissent pour examiner les buts de guerre; demain les catholiques de tous les pays auraient les mêmes droits. Que deviendrait le rôle des gouvernements responsables? (Nouveaux applaudissements.)

M. Groussau et M. de Baudry-d'Asson.—Nous n'acceptons pas l'analogie.

M. Ribot.—Il n'y a rien de plus simple que ce que je dis. Vous n'avez qu'à lire l'admirable lettre de M. le cardinal Mercier. (Très bien!)

LA PAIX FRANCAISE, LA PAIX PAR LA VICTOIRE

Et voici enfin les paroles désirées et attendues. Elles ont été accueilles par des applaudissements qui ont gagné, peu à peu jusqu'aux bancs socialistes:

M. Ribot.—J'ai dit que la paix future ne pouvait être, en ce qui concerne la France, qu'une paix française. (Applaudissements prolongés.) C'est-à-dire une paix résumant les aspirations du pays tout entier. (Très bien! Très bien!)

Qui peut représenter le pays? Le gouvernement s'appuyant sur les Chambres et leur demandant l'aide de leurs conseils et de leurs commissions, auxquelles il communiquera tout, avant que les négociations entrent dans la voie décisive. C'est ainsi que nous devons procéder de par la Constitution et de par la volonté du pays tout entier.

Comment à cette heure, où les luttes les plus dures sont engagées, converser avec ceux qui sont nos ennemis, qui à aucun moment, depuis le commencement de ce terrible drame, n'ont eu aucun mot pour désavouer le crime qui a été commis par leurs gouvernements, qui ont approuvé de leur silence criminel toutes les atrocités commises contre nous! (Applaudissements prolongés.)

Quand la France est occpuée par nos ennemis, pourrions-nous entamer

(A suivre sur la 2ème page).

La paix par la victoire, L'ordre à l'intérieur

(Suite de la 1ère page)

ces conversations? (Très bien! Très bien!)

Et il y a aussi, poursuit M. Ribot, un grave danger que le devoir du gouvernement est, à la fois, de montrer et de prévenir:

M. Ribot.—La présence de délégués français à la conférence de Stockholm risquerait de désorienter l'opinion et l'armée elle-même, cette armée héroïque qui a besoin de rassembler toutes ses énergies dans la période finale de la guerre. (Applaudissements.)

Si l'on pouvait faire croire au pays et à l'armée, par des apparences, que la paix prochaine pourrait sortir de pareilles réunions, quel serait le résultat?

Non, messieurs, la paix ne peut sortir que de la victoire.

En attendant l'Amérique

Si quelqu'un nous avait dit, en août 1914, que la guerre durerait plus de trois ans, il nous eût serré le coeur, mais s'il avait ajouté qu'en juin 1917 nous aurions avec nous l'Angleterre, l'Italie, l'Amérique engagées à fond "jusqu'aux oreilles", nous aurions crié: la victoire est certaine!

Elle l'est. Nous avons deux alliés qui de plus en plus vont nous assister dans l'effort que réclame cette dernière partie de la guerre. Voyez les succès anglais, voyez la splendide rapidité des préparations américaines. Et l'Allemagne qui souffre effroyablement ne peut rien attendre de personne; son Autriche, sa Bulgarie, sa Turquie sont sur les genoux; elle met tout son espoir dans un affaiblissement de notre moral.

De là ces nuées d'agents boches qui tourbillonnent dans Paris et autour de nos soldats.

Pour que nos soldats soient le moins sensibles à ces mouches venimeuses, nous énumérions l'autre jour les menues mesures à prendre, les plus indispensables. D'abord il faut que le régime des permissions soit certain et scrupuleusement appliqué. Là-dessus le général Pétain vient de faire une excellente circulaire. J'entends qu'on a discuté pour savoir s'il fallait prendre vis-à-vis des soldats des engagements, s'il ne serait pas difficile d'avoir parfois jusqu'à 25 % des hommes partis, mais la discussion est close et les engagements pris; cela domine la situation. Règle générale dans la vie, il faut promettre peu, et tenir rigoureusement sa promesse. L'accord est unanime; nul moyen d'éluder ces permissions qui donnent un immense plaisir aux soldats, à leurs familles et que l'on n'a que trop tardé à organiser.

Une telle guerre, extraordinaire par sa durée, par son atrocité et surtout par le nombre de ceux qu'elle met en ligne et ensanglante, ne peut pas être menée sur le type des guerres antérieures, dont elle diffère si fort. A la fin de 1914, un des amis dont la pensée, à plus d'une reprise, est apparue dans mes articles, m'écrivait du front: "Si je comprends bien les dispositions moyennes du Français aux tranchées, c'est plus que tout de l'immuabilité de cette période de la guerre qu'il parait souffrir... Quand elle s'aggrave de tous les désagréments et les perils (c'est un combattant qui écrivait, il avait le droit d'employer ces termes trop modérés) de cette guerre souterraine, il n'est pas étonnant qu'elle risque de briser les plus fiers ressorts. La même manière d'être héroïques, à la longue, pourait décourager nos troupes de l'être. Et le terrible, c'est qu'on ne voit pas bien le remède, puisqu'une vive avance, sur presque tous les points, nous remettrait en face de la même situation, déplacée seulement. Le tout va durer longtemps, à moins d'événements imprévus. Nous habituerons-nous à admettre une longue période de guerre? Faudra-t-il en venir à une organisation différente de la France mobilisée, pour faire durer à la fois la résistance ou l'offensive lente du front, et les services indispensables de l'intérieur?"

Et j'écrivais ici: "L'Empire romain, derrière ses castella, maintenait ses frontières et se trouvait dans l'état de guerre lente qui deviendra peut-être—qui sait?—le nôtre pour de longs mois. Cela entraine des conséquences. Nous suffira-t-il de nous en remettre à notre souplesse et à notre entregent? N'organiserons-nous rien pour adapter vraiment la "nation en armes" aux conditions modernes de la guerre?"

Ah! si l'on avait pu, si l'on pouvait trouver quelque système de va et vient qui mette une part de nos soldats tantôt à leurs affaires propres et à leur repos, et tantôt à la garde du pays! On se préoccupe d'adoucir le sort des prisonniers. C'est bien. On se préoccupe d'envoyer au front ceux qu'un emploi retenait à l'arrière, car, dit-on: "Il n'est pas juste que ce soient toujours les mêmes qui se fassent tuer." Mais en quoi l'arrivée au front en 1917 d'un embusqué modifie-t-elle le sort de celui qui s'y trouve depuis 1914? Et pour celui-ci que peut-on?

Un ligueur me disait l'autre jour: "Nous sommes une quantité de braves quinquagénaires (non cultivateurs) qui ne demanderions pas mieux que de faire un mois de service pour relever des G. V. C. et leur permettre d'aller faire la récolte. Ce ne serait pas la mobilisation civile, mais un engagement volontaire à durée limitée. Sans frais pour l'Etat, sans uniforme, en veston, avec fusil, ceinturon et képi..."

Voilà une idée à examiner, à mûrir et qui pourait prendre plus d'ampleur. Sommes-nous là sur le chemin de quelqu'une de ces mesures que nous cherchons et qui, sans nuire à la discipline nécessaire, allégerait la fardeau porté pour le salut de tous par les mêmes hommes depuis trois ans? Aux combattants mêmes, serait-il impossible de donner un repos plus vrai, plus long que celui qu'ils trouvent au cantonnement pour qu'ils se refassent physiquement et moralement?

La meilleure aide, nous allons la trouver certainement du fait des Anglais qui martèlent terriblement le Boche, et par l'arrivée, à petits paquets mais prochaine, sûre et continuelle des contingents américains. Un mince filet va commencer de couler sans arrêt de l'immense réservoir et grossira toujours. Des temps meilleurs approchent. Et nous, dès aujourd'hui, alors même que nous ne pourrions rien innover dans notre système de guerre, nous devons être proccupés d'adoucir les fatigues du front et, sans qu'aucune discipline utile faiblisse, de soigner le bien-être des troupes.

Il faut veiller à la nourriture, qui es calculée en principe de manière à être satisfaisante, et que des abus ou des négligences rendent parfois insuffisan te de qualité ou de quantité.

Il faut qu'en descendant des tranchées les hommes se reposent dans un cantonnement propre et bien tenu et que les officiers les prennent en main, sans doute, mais les laissent jouir d'une vraie détente et évitent de reconstituer une vie de caserne.

Il faut que le vin soit donné par l'Etat en plus grande quantité (le demilitre par jour, c'est peu), mais ne puisse être acheté aux mercantis, car c'est de l'ivresse que pourraient naitre les pires incidents.

MAURICE BARRES,
de l'Académie française.

L'arrivée du gén. Pershing à Boulogne

Boulogne-sur-Mer, 13 juin.

Un événement historique, qui marque effectivement l'alliance du nouveau et de l'ancien continent contre la barbarie allemande s'est produit ici ce matin: le général Pershing, commandant en chef des armées américaines, qu'on attendait en France depuis quelques jours, a débarqué, précédant les premiers contingents qui, prochainement, viendront des Etats-Unis, prendre place dans les rangs des troupes alliées. Cette arrivée avait été tenue secrète Cette arrivée avait été tenue secrète po pour les raisons que l'on devine et seuls les personnages officiels ont été admis à y assister. C'est un peu plus tard, à Paris, que le général Pershing recevra le salut enthousiaste du peuple français.

Il faisait ce matin à Boulogne un temps splendid; une vapeur légère couvrait la ville et le port, estompant, sous le soleil violent. la silhouette des monuments et des innombrables bâteaux rangés dans les bassins. L'extraordinaire activité qui règne ici jour et nuit absorbait la cité tout entière, lorsque vers neuf heures l'attention de quelques-uns fut attirée par ce fait que, presque subitement, la gare maritime et en face le quai Chanzy étaient pavoisés de drapeaux américains et français. Ainsi on apprit le débarquement très prochain du général Pershing.

A 9 h. 40 le transport amenant d'Angleterre le généralissime américain et les cent quatre-vingts officiers et soldats de sa suite, entre dans le port. Le général Pershing, entouré de son état-major, se tient sur le pont supérieur. Il a belle allure dans son uniforme kaki, très sobre. Il reste le torse cambré, la main à la visière de sa casquette platte, pour répondre aux acclamations et donner le salut réglementaire, lorsque la musique joue l'hymne américain, puis la Marseillaise. Très rapidement, une passerelle est posée, qui réunit le quai au pont du bâteau, et les personnages officiels montent aussitôt à bord, pour aller saluer le nouvel hôte de la France. C'est d'abord M. René Besnard, sous-secrétaire d'Etat à la guerre, au nom du ministre de la guerre; puis M. Briens, préfet du Pas-de-Calais, au nom du gouvernement; le général Pelletier, chef de la mission française attachée à l'armée américaine: le général Dupont, aide-major, au nom du grand quartier général; le commandant Thouselier, représentant le maréchal Joffre, dont il est officier d'ordonnance; le général Dumas, commandant la région de Dunkerque; le contre-amiral Ronnarch, commandant les fusiliers-marins qui se couvrirent de gloire à Dixmude; le général Fowke, adjutant général anglais; le vice-amiral Sid Dundas of Dundas, commandant les transports anglais, etc.

Les présentations terminées, le général Pershing quitte le bord pour passer en revue la compagnie rangée sur le quai, puis un détachement de fusiliers-marins.

Il est dix heures un quart. Le général Pershing manifeste le désir de faire une promenade en ville avant le départ.

A onze heures un quart, le général revient à la gare maritime, et prend aussitôt place dans son wagon-salon. Il demande alors à recevoir les journalistes présents, d'abord ceux de la presse française, puis ceux de la presse américaine. Nous sommes aussitôt invités à monter dans le wagon. Parmi nous est une jeune et jolie Parisienne "envoyée spéciale" d'une agence d'informations. Très aimablement le général nous accueille, nous demande: "Quel journal?" et nous serre la main. Lorsqu'il se trouve face à face avec la jeune femme, notre confrère, son visage s'éclaire d'un aimable sourire, et très galant, il manifeste sa joie de voir "une si gracieuse représentante de la presse française".

Les présentations terminés, le général, après s'être excusé de ne pouvoir s'exprimer en français, nous fait lentement la déclaration suivante, qui est traduite au fur et à mesure:

"Je suis extrêmement heureux d'arriver sur les côtes de France. Comme représentant de mon gouvernement, je puis dire que j'apporte au peuple français mes meilleux voeux pour l'avenir. La réception que j'ai reçue ici ce matin est extrêmement significative. Elle nous a fait à tous une très grosse impression. Cela veut dire qu'à l'instant présent nos buts sont les mêmes. Je vous remercie de l'occasion que vous me donnez de vous dire ces quelques paroles."

La "déclaration officielle" est terminée. De nouveau le général nous serre la main.

Aussitôt après il reçoit les journalistes américains. Je sais qu'il les a remercies d'être venus si nombreux, et qu'il leur a dit ces phrases capitales:

"Je considère notre débarquement en avant-garde de notre armée comme un des plus importants événements de notre histoire... Nos alliés peuvent compter sur nous".

L'heure du départ va sonner. Elle sonne. Lentement le train s'ébranle et, en passant de la gare maritime à la gare terminus de Boulogne, traverse une des grandes voies de la ville. Là quelques centaines de personnes sont massées, accourues à la hâte à l'annonce de la nouvelle. Ainsi le général Pershing fut chaleureusement acclamé durant quelques minutes dans la cité qui eut l'honneur de le recevoir à son arrivée en France.

JEAN CLAIR-GUYOT.

La "Tribune de New-York" a reçu d'un officier anglais un lettre dont nous extrayons le passage suivant:

"Je n'ai pas vu une église qui n'eût été dynamitée, et, dans un village où je m'étais trouvé une semaine auparavant, tous les tombeaux où pouvait se remarquer un peu de luxe, avaient été pillés. Et c'est pourtant dans ces mêmes cimetières, dévastés par eux, que les Allemands se réservent un emplacement, magnifiquement entretenu, où ils enterrent leurs morts.

"Dans bien des cas, les couronnes de fleurs artificielles, les fleurs, et même les pierres tombales, ont été enlevées des tombes françaises et placées sur celles des soldats allemands.

"Ils comptent sur nous pour montrer à leurs morts un respect qu'ils ont refusé aux morts des autres."

Quels bandits, ces Allemands!

Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter en personne à l'agence cù à la sous-agence des terres du Dominion pour le district L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais pas aux sous-agences, à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres sous certaines conditions; une maison habitable doit être construite sur le homestead à moins que la condition de résidence ne soit accomplie dans le voisinage.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura droit de préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cours de trois ans à partir de la date de l'entrée du homestead et 50 acres de culture en plus. La patente pour la préemption peut être obtenue en même temps que celle du homestead sous certaines conditions.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 de l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir un maison valant $300.

La quantité d'acres à cultiver peut être réduite en cas de terrains rocailleux, trop durs ou en broussailles. On pourra sous certaines conditions remplacer la culture par l'élevage des animaux.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

VISITE PASTORALE

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque a fait dimanche sa visite pastorale à la paroisse de Saint-Boniface.

Le clergé a accompagné processionnellement le vénéré prélat du palais à la cathédrale. Au trône Mgr l'Archevêque avait à sa droite M. l'abbé Picod; à sa gauche, M. l'abbé Primeau.

La grand'messe a été célébrée par Mgr Dugas avec diacre et sous-diacre.

M. l'abbé Jubinville a exprimé à Mgr l'Archevêque, en termes chaleureux et délicats, les sentiments d'affection et de soumission de la paroisse: Mgr l'Archevêque a répondu par une admirable allocution. Profitant de la coïncidence du jubilé de la Confédération, Mgr l'Archevêque a défini avec force les droits de la religion en ce pays et, patriote courageux, il a fièrement revendiqué une place officielle pour la langue française. Sa Grandeur a fait avec éloquence et une grande précision l'exposé des "desiderata" des catholiques et des Canadiens-français de la confédération canadienne.

Notre pasteur a demandé aux fidèles de prier beaucoup pour leur nationalité et leur pays; il a loué le lieutenant-gouverneur de notre province qui, dans son message à la population du Manitoba, rappelle que les nations qui veulent être heureuses doivent obéir aux lois de Dieu.

Dans l'après-midi, Sa Grandeur a administré le sacrement de la confirmation à environ 150 enfants. L'honorable juge et madame Prendergast ont servi de parrain et de marraine au confirmés.

Election des commissaires d'écoles

Nous reproduisons en extenso la circulaire que l'Hon. juge Prendergast, président de l'Association membres des cercles paroissiaux au d'Education, vient d'adresser aux sujet de l'élection des commissaires d'éclose:

Saint-Boniface, le 28 juin, 1917

Messieurs du Cercle paroissial,

La loi pourvoit que l'assemblée annuelle des contribuables dans les districts ruraux doit se tenir, le troisième lundi de juillet, qui sera, cette année, le 16, à 8 heures du soir. C'est à cette assemblée que se fait l'élection des commissaires.

Vous comprendrez que c'est un devoir qui prime peut-être tous les autres, d'assister à cette assemblée, et non seulement de prendre part à l'élection, mais de la préparer. Ce n'est qu'en vous concertant davance et en vous rendant tous à l'assemblée que vous pourrez espérer que l'élection donnera un résultat satisfaisant. Il est certains endroits où l'indifférence du contribuable a eu l'an dernier les conséquences les plus déplorables, pour ne pas dire presque désastreuses.

L'élection faite, nous vous prions de nous faire connaitre sous le plus bref délai possible, la composition de la nouvelle commission. Ces renseignements font partie de la documentation que nous devons nécessairement avoir en main.

Nous profitons de l'occasion pour vous engager à vous intéresser à ce que les commissaires s'assurent, dès à présent, les services d'un instituteur ou d'une institutrice pour la nouvelle année scolaire qui commencera en septembre. Dans la mesure du possible, il importe que ces instituteurs ou institutrices soient munis de diplômes professionnels, et dans tous les cas, il faut qu'ils soient ou puissent se mettre en règle avec le Département.

Si vous n'avez présentement personne en vue, l'Association, (à laquelle quelques instituteurs et institutrices se sont adressés pour trouver de l'emploi) pourrait vous mettre en rapport avec ces derniers et vous aider à conclure un engagement. Mais cette demande doit nous être faite sans retard.

Acceptez, messieurs, l'assurance de nos sentiments dévoués.

James.-E.-P. Prendergast,
Président de l'Exécutif.

SECOURS NATIONAL

Samedi le 14 juillet ce sera, pour la Société du Secours National, jour d'appel au public. A cet appel on fera bon accueil, nous en sommes bien certains. Comment, en effet, ne pas bien accueillir une prière faite au nom des victimes françaises de la guerre?

Madame de Denus a été chargée d'organiser la vente des insignes dans Saint-Boniface; elle invite toutes les jeunes femmes et jeunes filles qui peuvent le faire à donner leur co-opération au Secours National en cette circonstance; les femmes de réservistes, notamment, sont l'objet d'une invitation spéciale et pressante. Qu'on donne son nom dès maintenant à madame de Denus afin de faciliter la préparation de cette journée, qui devra produire de substantielles recettes.

Le soir il y aura concert-promenade sur le terrain du collège: on y verra avec plaisir toute notre population y fraterniser. Cette soirée comportera un excellent programme, qui sera publié plus tard. Tous dons en nature, tels que tabac, cigares, cigarettes, bonbons, gâteaux et fruits seront reçus avec reconnaissance et vendus pendant la soirée au bénéfice du Secours National; le tout devra être envoyé à madame de Denus, 15 Edifice Provencher, Saint-Boniface; à chaque donateur on remettra un accusé de réception pour son offrande.

La Société du Secours National serait heureuse de voir les enfants contribuer de leur obole à cette oeuvre. Que les enfants réservent donc leurs petites économes pour ce jour-là et se préparent ainsi à aider leurs frères et soeurs de France.

Le vingt-cinquième anniversaire de la fondation de Morinville

(*Les Cloches de Saint-Boniface*)

Les 23 et 24 juin les paroissiens de Morinville, Alberta, et leur digne curé, M. l'abbé A. Gauthier, ont célébré le vingt-cinquième anniversaire de la fondation de leur belle paroisse. S. G. Mgr Legal, O.M.I., archevêque d'Edmonton, et S. G. Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, ont pris part à cette fête.

A cette occasion nous sommes heureux de rappeler le souvenir du prêtre colonisateur, feu M. l'abbé J.-B. Morin, dont cette paroisse porte le nom. Jusqu'à 1891 les colons s'étaient dirigés d'eux-mêmes vers l'Alberta. Voyant le flot de l'immigration étrangère envahir son diocèse, Mgr Grandin voulut reprendre chez lui ce que le R. P. Lacombe, O.M.I., avait fait autrefois pour le Manitoba. Il eut la bonne fortune de faire la connaissance de M. l'abbé Morin, alors vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Montréal, et il lui confia la mission d'amener des Canadiens français dans cette partie du pays: ce à quoi ce prêtre dévoué s'employa pendant neuf ans avec un zèle qui lui valut l'admiration de tous. Il amena le premier contingent de colons au printemps de 1891. La branche de chemin de fer, qui relie aujourd'hui Calgary et Edmonton, n'était pas encore construire. Mgr l'Evêque de Saint-Albert envoya des voitures à leur rencontre et ils franchirent sans trop de difficultés cette longue distance de 200 milles. Il les reçut lui-même avec solennité dans sa cathédrale et leur adressa de paternelles paroles d'encouragement.

Ce premier noyau s'établit à Morinville, qui fut érigée en paroisse l'année suivante. Beaumont, St-Pierre, Saint-Emile et d'autres paroisses—aujourd'hui florissantes—doivent également leur fondation à M. l'abbé Morin, qu'on a appelé le curé Labelle de l'Alberta. Sur un champ d'action différent, mais animé du même souffle d'enthousiasme, doué lui aussi d'une ardeur généreuse, pénétré de la même ambition d'agrandir le patrimoine des Canadiens français, il travailla sans se décourager à cette oeuvre difficile de la colonisation. Lors de son passage à Saint-Albert, en 1899, Mgr Bruchési faisait de lui l'éloge suivant: "Cet homme si humble, dont l'oeuvre de patriotisme et de colonisation dans l'Ouest canadien en fait un émule des Provencher et des Taché."

Un peu plus d'une année avant sa mort, en 1910, le missionnaire colonisateur, qui avait repris l'exercice du ministère dans la province de Québec, reçut de véritables ovations lorsqu'il revint visiter ses pauvres colons devenus de riches propriétaires.

Chez Nous ET autourde Nous

M. et Mme Albert Auger sont revenus de leur voyage de noces à Banff et Lake Louise.

Les travaux de l'aqueduc du "Greater Water district" vont continuer; la Commission s'est procurée dans l'Est les fonds nécessaires à l'achèvement de la grande entreprise. Bonne nouvelle.

Madame Thibault, d'Edmonton, fille de monsieur Isaïe Lavoie de cette ville, est en promenade à Saint-Boniface chez ses parents.

Il nous fait plaisir d'apprendre que mademoiselle Adrienne Normandeau, de l'Académie Saint-Joseph, a gâgné une médaille d'or, donnée par notre estimé concitoyen, M. l'échevin J. A. Marion, lors des récents examens de cette institution.

Madame Ed. Guilbault est partie mercredi pour Toronto, en visite chez sa fille madame Davis.

Monsieur et madame A. Gauvin, accompagnés de Mlle Berthe Gingras, sont de retour d'une excursion de pêche au Fort Alexandre; ils étaient les hôtes de M. Léon Gaudet, commis en charge du poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Le pique-nique belge

Environ 1,500 personnes ont assisté au pique-nique organisé par le Club Belge au profit des victimes de la guerre en Belgique.

Le club de l'Union Canadienne a joué une partie de base-ball contre le club de Saint-Pierre; l'Union l'a emporté par un état de 11 à 1.

AU CLUB "LE CANADA"

Quel plaisir, après un bon repas, où l'on a mangé de la cuisine telle qu'on en mange à la maison, c'est-à-dire saine, substantielle et bien préparée, où le service a été irréprochable, de se carrer dans un fauteuil confortable pour y fumer une pipe, un cigare ou une cigarette tout en lisant son journal, ou de faire avec un ami une bonne partie de billard.

Quel plaisir de n'entendre parler que du français autour de soi. Comme cela délasse, au milieu de la journée, des affaires en anglais que l'o nfait, des conversations en anglais que l'on tient, de l'inoculation continuelle de l'anglais qu'on a à subir. Pour cela il suffit de joindre le club "Le Canada": les conditions, pour ceux qui ne veulent pas devenir membres actionnaires à $10.00 l'action, ce qui donne droit à voir dans l'administration, sont excessivement faciles; $1.00 d'admission et .50 sous de cotisation mensuelle. C'est une bagatelle pour laquelle vous jouirez de privilèges que vous ne trouverez nulle part ailleurs. Pourquoi ne pas joindre tout de suite?

Adressez votre demande au secrétaire du club "Le Canada", 282 rue Main.

—Communiqué.

LE JOUR LE PLUS LONG

(*La Presse*)

Jeudi dernier, 21 juin, était le jour le plus long de l'année, du moins d'après les almanachs. Sur notre latitude, le soleil, ce jour-là, s'est levé à 4 heurest et 11 minutes pour se coucher à 7 heures et 51 minutes. Il en avait été ainsi, d'ailleurs, pour mardi et mercredi; il en fut encore de même vendredi, à cause de l'arrêt apparent du soleil sur l'écliptique (solstice).

Aux Etats-Unis, les savants des observatoires des côtes américaines ont causé quelque surprise, jeudi, en corrigeant sensiblement les données des almanachs, pour le 21 juin. L'almanach indiquait que, sous cette latitude, le soleil se lèverait à 4 heures et 23 minutes pour se coucher à 7 heures et 40 minutes, ce qui donnait au jour, le plus long de l'année, une étendue de 15 heures et 17 minutes. Mais il paraît que l'almanach s'était trompé, puisque, en réalité, le soleil s'était levé à 4 heures et 24 minutes pour se coucher à 7 heures et 31 minutes, réduisant ainsi le jour de 19 minutes. Par contre, les jours les plus longs de l'année, sur les côtes américaines, seraient les 24 et 25 juin, où le soleil s'est levé à 4 heures et 24 minutes pour se coucher à 7 heures et 32 minutes, donnant, ainsi, à ces deux jours, une longueur de 15 heures et 8 minutes, soit exactement 32 minutes de moins que ce qui leur est attribué par nos almanachs.

Et l'on viendra prétendre qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil!

Un message du cardinal Mercier au peuple américain

La revue illustrée américaine *Everybody Magazine* a pu recevoir de l'éminent archevêque de Malines une lettre du 23 janvier 1917, dans laquelle il rappelle qu'il s'est efforcé par trois fois, depuis août 1914, de faire au delà des frontières la voix de l'épiscopat belge: la première fois, pour protester contre la sacrilège violation du territoire belge: la seconde fois, pour combattre les calomnies qui tentaient de transformer en coupables les victimes des massacres perpétrés par l'armée allemande; la dernière fois, pour faire appel à l'opinion publique du monde, afin d'empêcher la déportation en esclavage de toute la population mâle de la Belgique et du nord de la France. Le cardinal dit sa reconnaissance pour l'oeuvre spontanée des citoyens américains, qui ont pris à tâche de soulager les affreuses misères des pays occupés.

Le cardinal Mercier termine par un tableau navrant du retour de déportés épuisés, amaigris, malades, ayant souffert de la faim et du froid; ce retour a été suivi de nouvelles déportations à Bruxelles et aux envions. En mettant son influence au service de la liberté du travail et de la famille, la grande nation américaine ajoutera une nouvelle page glorieuse à l'histoire de la civilisation.—*La Croix.*

LA PROFANATION DES MONUMENTS

(Henri Lavedan.)

"Après avoir arraché les sépulcres du sol où ils avaient été placés par nos aïeux et nos pères, ils les ont transportés, ils ont gratté les noms français qui y étaient inscrits, effacé les regrets éternels, les invocations, les prières, ils les ont raclés, nettoyés de tout ce qui les attachait au passé et, avec les matériaux remis à neuf et dénaturés par la profanation, ils ont établi leurs monuments, leurs politiques de kommandatur, leurs temples à chapiteaux de faux grec et de roman bâtard, leurs frontons luthériens, l'entassement cubique et hideux de leurs maçonneries.

"Dans cette pierre chrétienne et ce marbre bénit, le ciseau de leurs artisans, tout ébréché d'avoir fait sauter la porte des coffres-forts, a taillé de grossières idoles d'un art abject où le manichois confine au canaque, des statues d'Apollons de caserne et de guerriers nus qui se croient antiques et qui puent l'oberleutnant dont la vulgaire académie a donné à la fois le modèle et la pose, tout cela dans des hémicycles de théâtre et des colonnades de béton pour jouer "Oedipe... à Cologne".

Et dans tous les villages occupés il en est ainsi: tout est détruit, ruiné, bouleversé, sauf le cimetière boche.

"Les maisons et les châteaux sont crevés, brûlés, mais les dernières demeures de messieurs les incendiaires dressent leurs blancs pylônes tout neufs. Les caves sont vidées, les caveaux de France sont violés, les cercueils sont ouverts, mais les dépouilles des ivrognes et des profanateurs dorment en paix dans leurs bonnes cryptes. Les églises, les cathédrales tombent, mais les frontons des portiques dressés à la gloire des officiers de la culture se lèvent de toutes parts."

Que va faire la France? Va-t-elle se faire, selon l'expression de M. Lavedan. "le portier bénévole", le jardinier de ces enclos?

L'on peut croire que les soldats vainqueurs de al France se chargeront de niveler ces succursales de la Kultur, ombragées des seuls arbres que les Boches aient épargnés.

"Nous ne toucherons pas aux morts qui sont couchés là, écrit très justement M. Lavedan. Puisqu'ils sont venus s'échouer dans notre sol, nous le leur concédons. Qu'ils l'engraissent. Mais rien de plus. Les six pieds de terre auxquels, ainsi que tout homme, ils ont droit, ne valent qu'en longueur. Pas en hauteur. Une simple petite croix de bois, courte et bonne, suffira pour que nous soyons amplement généreux. Et, quant au reste..., à bas! La pioche et le bélier. A bas les anges à tête de taureau, les Lucifer de la Sprée, les victoires ailées, les aigles bicépnales, trophées de ciment!' Nous rejetterons dans la nuit, bien au-delà du crépuscule, tous ces dieux de tétralogie culbutés de leurs piédestaux, et la nature, le temps, les saisons, les années feront de ce néant ce qu'il leur plaira."

L'opinion d'un général Allemand

Amsterdam, 25.—La Gazette de l'Allemagne du Nord, l'organe ordinaire du gouvernement allemand, publie une revue de la situation militaire par le général von Blume dans laquelle on dit:

"Avec la tête haute et un regard méprisant, nous venons faire la revue des nouvelles conditions de la guerre depuis que les Etats-Unis se sont ajoutés à nos ennemis, au cours de la présente année. Ceal fait maintenant treize pays qui nous sont entièrement hostiles et neuf qui le sont à moitié, ce qui comprend en somme la plus grande partie des habitants de la terre. Mais plus il y a d'ennemis et plus il y a d'honneur pour nous et nos conférérés.

"L'accroissement de force acquis ainsi par les ennemis de l'Allemagne n'est pas de nature à nous causer de l'anxiété, dit-il, et il produit le raisonnement qu'on a déjà entendu au sujet du temps qu'il faudra aux Etats-Unis pour être prêts à faire une guerre efficace et de la difficulté qu'ils auront à transporter leurs troupes en Europe et même les vivres pour soutenir la Grande-Bretagne, qui selon toute apparence, ajoute le général, devra mourir de faim avant l'Allemagne, grâce à l'oeuvre de nos sous-marins.

"En tout cas, nous sommes assez solides sur nos pieds, dit von Blum en terminant, pour que quelques pailles de plus ou de moins sur notre chemin ne puissent nous faire tomber."

Genève.—Les Nouvelles de Schleswig annoncent qu'une épidémie de dysenterie a éclaté à Scheswig. Elle a fait d'importants ravages parmi les enfants de la région, lesquels souffrent particulièrement de l'insuffisance de nourriture. On enregistre quotidiennement de nombreux décès.



CITE DE SAINT-BONIFACE

AVIS

Avis est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de Saint-Boniface a l'intention de faire et construire et fera et construira les travaux ci-dessous émnérés, comme améliorations locales, payables par taxes spéciales, (à moins d'en être empêché dans chaque cas respectif, par une pétition telle que ci-après mentionnée.

Dans les cas respectifs où telles améliorations locales seront exécutées la ville émettra des débentures spéciales pour un montant égal au coût de l'ouvrage et cotisera et prélèvera annuellement une taxe uniforme de frontage (sur les propriétés faisant front sur la rue ou partie de rue où l'ouvrage sera fait), suffisante pour payer l'intérêt et créer un fonds d'amortissement pour éteindre la dette dans l'espace de temps mentionné dans la liste ci-dessous; l'intérêt étant calculé sur la dette à un taux n'excédant pas six pour cent par année et à un pour cent par année de moins que ce taux sur le placement du fonds d'amortissement, mais ce dernier ne devant pas excéder quatre et demi pour cent par année.

Dans les cas du pavage la cité assumera le coût des intersections plus un cinquième de la balance du coût de la dite amélioration locale jusqu'à concurrence des quatre-septièmes du coût et la balance du dit coût sera prélevée sur les propriétés faisant face aux deux côtés de la rue ou partie de rue sur laquelle la dite amélioration locale sera faite et pour rencontrer le coût de l'entretien du pavage pendant le terme d'années qu'il devra durer, il sera ajouté au coût du dit pavage une somme n'excédant pas 25 centins la verge carrée, et le montant nécessaire pour compléter le boulevard sur chaque côté de ce pavage fera partie de son coût.

Et à moins que dans un mois de la publication de cet avis les propriétaires de la propriété réelle affectée dans chaque cas respectif, représentant au moins les trois cinquièmes en valeur de la dite propriété ne pétitionnent le Conseil à l'encontre de ces ouvrages et de la cotisation requise pour en payer le coût la Ville de Saint-Boniface pourra sans autre avis procéder à faire exécuter ceux des dits travaux contre lesquels aucune pétition, telle que cidessus mentionnée, n'aura été présentée, et à prélever les taxes spéciales de frontage mentionnées ci-haut.

Les améliorations locales projetées et les rues sur lesquelles elle devront être faites ainsi que la période d'année durant laquelle la cotisation spéciale sera prélevée sont respectivement comme suit:

Periode de 5 ans (pour troittoirs de bois) ou 10 ans (pour troittoirs de granolitique).

Un troittoir de 5 pieds et 4 pouces de largeur, de bois ou de granolitique, sur le côté sud de la rue Marion, de l'avenue Taché à la rue Langevin, au coût approximatif de $1,355.20 et $2,258.58, respectivement.

Un trottoir de 5 pieds et 4 pouces de largeur, de bois ou de granolitique, sur le côté nord de la rue Marion, du Pont Norwood à l'avenue Taché, au coût approximatif de $1,548.80 et $2,581.17 respectivement.

Un trottoir de 5 pieds et 4 pouces de largeur, de bois ou de granolitique, sur le côté nord de la rue Marion, de la rue St-Joseph à la rue Langevin, au coût approximatif de $648.50 et $1,080.82 respectivement.

Un trottoir de 4 pieds et 8 pouces de largeur, de bois ou de granolitique, sur le côté sud de la rue Berry, de l'avenue Taché jusqu'au bout du pavage actuel, au coût approximatif de $1,551.25 et $2,413.91 respectivement.

Un trottoir de 4 pieds et 8 pouces de largeur, de bois ou de granolitique, sur le côté nord de la rue Berry, de l'avenue Taché jusqu'au bout du pavage actuel, au coût approximatif de $1,551.25 et $2,413.91 respectivement.

Un trottoir de 4 pieds et 8 pouces de largeur, de bois ou de granolitique, sur le côté sud de la rue Bertrand, de l'avenue Taché à la rue Langevin, au coût approximatif de $1,270.50 et $1,976.29 respectivement.

Un trottoir de 4 pieds et 8 pouces de largeur, de bois ou de granolitique, sur le côté nord de la rue Bertrand, de l'avenue Taché à la rue Langevin, au coût approximatif de $1,270.50 et $1,976.29 respectivement.

Un trottoir de 5 pieds de largeur, de granolitique, ou de 5 pieds et 4 pouces de largeur de bois, sur le côté ouest de la rue Aulneau, à partir de la ruelle en arrière du Bureau de Poste jusqu'à l'avenue Cathédrale, au coût approximatif de $1,285.62 et $822.80 respectivement.

Periode de 15 ans.

Un trottoir de 6 pieds de largeur, de granolitique, sur le côté est de l'avenue Taché, de la rue Victoria à la rue Goulet, au coût approximatif de $1,687.95.

Periode de 10 ans.

Un pavage de 24 pieds de largeur, en béton, sur la rue Hill, de la rue Eugénie à la rue Dubuc, et sur la rue Eugénie, de l'avenue Oak à la rue Hill, au coût approximatif de $10,829.64.

Par Ordre,

J. B. COTE,
Greffier.

Saint-Boniface, Man., le 27 juin, 1917.

—35